

Numéro 135



La revue qui aime la vie

ISSN 0246 4314

Le Troglo

Septembre 2020

Prix : 4,00 €

Bulletin de liaison
des adhérents d'Oiseaux-Nature
(www.association-oiseaux-nature.com)

Numéro spécial : Oiseaux-Nature fête ses 40 ans !



Edito

Oiseaux-Nature a – déjà - quarante ans ! Le Troglo rend aujourd'hui hommage à tous les adhérents et sympathisants, ainsi qu'à tous les administrateurs, qui œuvrent ou ont œuvré pour la préservation de l'environnement dans les Vosges.

Nous avons décidé de mettre à l'honneur les actions d'Oiseaux-Nature à travers des articles de presse, mais aussi des photos d'espèces emblématiques. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir les nombreux combats et actions menés durant toutes ces années. Nous vous invitons à découvrir la beauté des images captées par quelques-uns de nos adhérents photographes. Le concept est simple : 40 photos pour les 40 ans...

Tous ces adhérents photographes sont avant tout des amoureux inconditionnels de la nature, qui témoignent à leur manière de la nécessité de tout mettre en œuvre pour préserver notre patrimoine commun. Tous nos remerciements à celles et ceux qui ont offert leurs clichés pour la réalisation du présent Troglo, et ainsi fêter avec ce florilège de couleurs vosgiennes les 40 ans d'Oiseaux-Nature.

Un grand coup de chapeau à l'ensemble des membres des conseils d'administration qui se sont succédé depuis 1980, et à ceux qui continuent de lutter avec passion et persévérance pour préserver la biodiversité. Merci enfin et surtout à tous nos adhérents et sympathisants. Votre soutien sans faille est notre récompense, mais il est aussi une source de motivation intarissable. Vous êtes la garantie de notre indépendance et de notre autonomie vis à vis des lobbys de tous ordres et des pouvoirs publics.

Merci à vous tous et rendez-vous en 2021 pour les 41 ans d'Oiseaux-Nature !

L'équipe d'Oiseaux-Nature

**Toute l'équipe d'Oiseaux-Nature
vous souhaite un joyeux anniversaire
et espère plus que jamais vous voir à
ses côtés pour défendre la nature !**



Photo de couverture : **Pics noirs** (Vincent MUNIER)



Au cœur de l'action d'Oiseaux-Nature : la préservation des espèces sauvages animales et végétales

L'Alouette des champs



Photo : Jacques MARTIN

Les préfets successifs ont reconnu l'état de conservation alarmant de certaines populations d'oiseaux et en particulier celui de l'alouette des champs, nul n'a toutefois eu le courage de la sortir de la liste des espèces chassables dans notre département... Oiseaux-Nature, membre de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage œuvre sans relâche pour sortir cette espèce de la liste des oiseaux tués au nom de la « tradition ».



Le Tarier des prés

Ce joli passereau, avec son seyant sourcil blanc et sa jolie poitrine orangée, fait partie de notre patrimoine commun. Sa présence est le signe d'un habitat naturel préservé : c'est une espèce bio-indicatrice. Si nous conservons le tarier des prés, alors, les prairies naturelles indispensables à sa présence, ainsi que la faune et la flore inféodées à ces milieux remarquables, seront également préservées. Il y a une trentaine d'années, il était très commun dans notre montagne et nos prairies vosgiennes, il est aujourd'hui en voie d'extinction (environ 80 % des tariers des prés ont disparu durant les 30 dernières années).

Oiseaux-Nature intervient depuis 2013 pour préserver le tarier des prés en prospectant les belles prairies des Vosges, où les derniers individus se reproduisent encore. Oiseaux-Nature intervient aussi auprès des acteurs locaux pour les sensibiliser et aider à préserver l'espèce : agriculteurs, Conseil Départemental, Parc Naturel des Ballons des Vosges, Conservatoire des Espaces Naturels.



Photo : Jacques MARTIN



Photo : Patrick MAISON

Le Blaireau

En France, le blaireau est considéré comme espèce chassable (y compris sous terre), avec une période complémentaire pour la vénerie qui est souvent autorisée par les préfets à partir du 15 mai et jusqu'à l'ouverture générale de la chasse, **notamment durant le sevrage des jeunes blaireaux, parfois sans aucune preuve de dégâts !**

Ce « petit ours de nos forêts » est le plus souvent chassé, déterré et tué seulement pour le plaisir de petits groupes en mal de sensations mortifères. Suite à une manifestation réunissant 400 personnes à Épinal, Oiseaux-Nature a empêché la mise en place d'une période complémentaire de chasse dans les Vosges. Une pétition demandant l'arrêt de la chasse du blaireau a recueilli près de 20 000 signatures dans les Vosges.



Photos : Régis MANGEOLLE

Le Renard

Le renard contribue de façon importante à la régulation des rongeurs dans la nature (campagnols, mulots, etc.). Il en consomme des milliers chaque année, ce qui en fait un précieux et efficace auxiliaire de l'agriculture. Il joue par ailleurs un rôle significatif dans la lutte contre la maladie de Lyme en consommant les rongeurs sur lesquels vivent les tiques. Néanmoins, il est considéré comme espèce susceptible d'occasionner des dégâts (ESOD), et **de 600 000 à 1 million d'individus sont tués chaque année !** Les chasseurs reprochent au renard de leur faire concurrence en s'attaquant au petit gibier (faisans, perdrix etc.). Comme d'autres prédateurs, c'est un animal qui s'autorégule : la proportion de femelles gestantes et le nombre de renardeaux par portée varient selon les ressources et le territoire disponibles. Il est inutile de chercher à réguler sa population par la chasse.



Photos : Denis et Ludovic CLAUDE

Des renardeaux à l'école...

En juin dernier, un piégeur agréé est intervenu dans une école primaire de Vincey pour dispenser son « savoir » aux chères têtes blondes et brunes. Pour illustrer son propos, il a cru bon d'exhiber deux renardeaux en cage... et une poule à moitié dévorée ! Ceci en infraction totale avec 2 arrêtés ministériels : celui du 29 janvier 2007 concernant le piégeage, et celui du 10 août 2004 concernant la présentation d'animaux au public. Mal lui en a pris. Informés par la presse écrite, nous sommes intervenus très vite auprès de l'Inspectrice d'académie et du Préfet. Nous leur avons rappelé que le renard pris au piège doit « être détruit immédiatement et sans souffrances ». Il est donc interdit de le relâcher, de le garder en détention, de le transporter (même pour le relâcher ailleurs).



Desoncôtéetsuiteànotreintervention, Madame l'Inspectrice d'Académie a « *rappelé immédiatement à la Directrice que ce type d'intervention était illégal et pouvait être une source de problèmes sanitaires importants au sein de l'école.* » Nous l'en remercions vivement. Le piégeur a été verbalisé, et nous avons obtenu que le Préfet suspende son agrément pour la durée maximale prévue, à savoir cinq ans.



Oiseaux-Nature : une association d'étude et de protection de l'environnement

Le recensement des oiseaux va reprendre dans les forêts vosgiennes

L'association vosgienne Oiseaux-nature compte prendre le pouls des populations d'oiseaux, comme à chaque printemps. C'est vital en ces temps de crise de la biodiversité. Et essentiel, pour comprendre et préserver cette nature et les populations de la faune.

LE TROGLO

Un essaim de 30 individus à gauche, une dizaine à droite, deux grimpereaux de bois juste derrière... Les dorcières remplissent rapidement la feuille de Jacques Côme sur les hauteurs du Troglo. Ça fait six ans maintenant que le naturaliste ténébreux de l'association Oiseaux-nature invente les populations d'oiseaux. Un travail de fourmi qui permet d'accumuler des informations précieuses sur les structures des populations d'oiseaux. Toujours aux mêmes endroits, aux mêmes heures et dans les mêmes conditions, à cinq semaines d'intervalle, ces derniers sont comptés. Vers le début pour les premiers oiseaux puis en mai-juin pour les suivants, des migrants transalpiniens comme le pouillot siffleur. En France comme en Europe, ils sont nombreux à prouder de cette même façon, ce qui permet les comparaisons.

Le pouillot siffleur ou le perdrix grise ont vu leurs populations décroître jusqu'à 71 % en 20 ans.



Le kotlet riche à Devillers, dans le carré d'étude de Saint-Nabord - les Bresschautes proposé par le centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux. Ici, une femelle. (Photo Jacques MARTIN/OISEAUX-NATURE)

C'est le centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO) qui a mis au point le protocole, qui relie les données et qui récolte les précieuses informations. Mises à jour après années dans ses ordinateurs, elles donnent une vision d'ensemble, indiquent si les effectifs d'une espèce s'affaiblissent ou progressent... Et le suivi temporel du programme STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) n'est pas réjouissant. De 1889 à 2008, la France a perdu de près de

13 % de ses oiseaux nicheurs. Certains comme le pouillot siffleur, la linotte mélodieuse, l'averette des champs ou le perdrix grise ont vu leurs populations décroître jusqu'à 71 %.

Tous identifiés en cinq minutes

La grande majorité des oiseaux commencent entre eux par le soir. L'ornithologue expérimenté, associant la vue et une oreille attentive, détecte la majeure partie des espèces présentes autour de lui dans

les cinq premières minutes de la présence. Dans le carré qu'il doit prospecter, il va se déplacer à dix endroits espacés d'au moins 300 mètres les uns des autres et choisir soigneusement dans les divers habitats. Et y retourner à chaque fois ces cinq minutes de concentration.

Les résultats seront d'autant meilleurs que le milieu sera favorable et qu'il aura évité le lever du jour. Car à ce moment se produit le chaos matinal : tous s'expriment en même temps. De ce moment plus rien et il vaut mieux attendre que chacun veuille bien s'exprimer à son tour.

aujourd'hui ! Mais il faut être rompu aux arts et métiers de toutes les espèces pour affiner son relevé. C'est pourquoi l'association vosgienne Oiseaux-nature organise régulièrement des sorties guidées pour se familiariser avec les vocalises de la gent ailée. Comme chacun sait déjà reconnaître au son le chant du coq et le différencier des « tonnerres » du ramet ou des appels du corbeau ou de la corneille, il ne reste qu'à progresser...

Mais attention, de petits maîtres comme l'échoumeau ou de grands initiateurs et sont prêts à tout pour séduire la bête ! Capable de jouer aussi bien au ballon qu'au jeu, au tennis ou au badminton, celui qu'on nomme aussi saisonnier est un expert dans l'art de la mystification.

En complément de ses interventions par l'observation, un site vosgien est dédié à la capture/recapture, mesurant la survie des adultes et le succès de la reproduction. À cet endroit de Rouvaux-Bas, sur une zone naturelle préservée, les



Le naturaliste, à chacun des dix points de sa zone, identifie et replace sur son schéma les différentes espèces d'oiseaux qu'il reconnaît.

oiseaux présents sont bagués en 2015 pour la première année. Si ce est jeune et très intéressé par la nature, c'est une expérience à ne pas sous-estimer.

Pour participer au prochain STOC, contactez rapidement le muséum.

Alain Maugé

Sortie guidée à vélo

Le guide Claude Maurin propose pour la première fois une sortie guidée à vélo le 8 mai.

Cette promenade aura plusieurs objectifs : comprendre comment se réalise le suivi temporel des oiseaux communs (STOC) et repérer tous les pouillots siffleurs et autres chanteurs, attirer le coq ou le pic cendré en chahutant lentement en vélo sur un parcours facile en forêt.

Un picnic-risque est possible et l'activité pourra se poursuivre l'après-midi si le beau temps est de la partie. Attention, en cas de pluie, la sortie sera annulée.

Infos : 03 83 31 11 11 ou 03 83 31 11 12. Plus d'informations sur www.museum-nancy.fr



L'ornithologue est très concentré et tend l'oreille pour bien distinguer les oiseaux des environs.

Trois sites dans les Vosges

Le CRBPO a été au sein des trois carrés vosgiens. Ils offrent une bonne représentativité des habitats disponibles et permettant aussi une extrapolation aux secteurs non échantillonnés. Jacques Côme a donc en charge le carré du Troglo, avec une zone en montagne, mais aussi une zone plus urbanisée à Saint-Nabord - les Bresschautes, où nichent régulièrement poules d'eau et pie-grèche à cornes. La troisième carré, situé sur Côte Maurice, se situe en forêt, à Epinal-Devillers. Des pouillots, des lorots, ainsi que de nombreuses fauconnes y sont bien implantés. En ces petites heures printanières, c'est toujours un vrai bonheur que d'entrer dans l'intimité des oiseaux. Et pour rallier rapidement et sans bruit les dix points d'écoute, le vélo est un site bien utile.

Une formation pour recensement les chanteurs

Au si vos interventions ont été réalisées mercredi 13 mai 2015 dans le cadre d'un forum plus

19^e COURSE de CÔTE de FORMONT
à St-Vérand d'Ormont le 13 mai 2015

MERCREDI 13 mai 2015

DRIFT
avec **MATC FLEURY**

ENTRÉE 6,5€

Plus d'infos sur www.museum-nancy.fr



La Chouette effraie

Oiseaux-Nature veille à la protection de la chouette effraie, ou effraie des clochers. Un animal nocturne, qui depuis que les clochers sont grillagés pour éloigner les pigeons, est de plus en plus rare au cœur de nos communes. Oiseaux-Nature s'est associée à une vingtaine de communes vosgiennes pour la pose d'un nichoir idéalement situé en hauteur et proche de la nature. La chouette effraie manque de plus en plus d'espaces propices à sa reproduction. L'agriculture intensive et l'urbanisation sont responsables de sa raréfaction, mais aussi la circulation routière, qui est la cause majeure de l'hécatombe : une chouette effraie sur quatre meurt suite à une collision avec un véhicule.

LE VAL-D'AJOI Protection

13 mars 2019

Un nichoir pour chouette effraie à l'école du Centre

Les enfants de la classe de CM2 de l'école du Centre ont procédé à la pose du nichoir à chouette effraie, dite également chouette de clocher. On l'appelle aussi la dame blanche car son poitrail est blanc et elle présente un masque facial également blanc. Son plumage roux est perlé de petites taches claires. Sa vie uniquement nocturne, son vol fantomatique et sa présence spectrale dans les greniers lui ont donné une bien mauvaise réputation.

Les élèves ont confectionné une caisse en bois sur les directives de leur instituteur, Vincent Étienne, également vice-président de l'association « Oiseaux-nature ». Le travail en classe a consisté à en con-

naître plus sur cet animal et notamment son alimentation en disséquant des pelotes de réjection constituées de composants non digérés par les oiseaux (plumes, poils, os, restes d'insectes, coquilles, végétaux...).

C'est le quinzième nichoir à chouette effraie que l'association installe dans des bâtiments communaux vosgiens. Ces superbes oiseaux ne trouvent plus de refuge car les communes font le choix de grillager leur clocher pour éviter les dégâts des pigeons. Mais la première cause de mortalité de l'animal est la collision avec un véhicule. 10 000 chouettes effraies sont tuées chaque année en France.



Le nichoir, fabriqué par les enfants de la classe de Vincent Étienne, sera installé dans le grenier de l'école du Centre.



Photo : Régis MANGEOLLE



Photo : Blandine BAUR



Le suivi faunistique de deux secteurs non chassés sur le Domaine Public Fluvial (DPF)- Moselle et Meurthe.

Oiseaux Nature assure la gestion et le suivi faunistique sur la Réserve du Domaine Public Fluvial pour la Moselle et la Meurthe.



Rivages de la Moselle (Photo : Patrick MAISON)



Petits gravelots (Photo : Patrick MAISON)



Castor (Photo : Bertrand KERNEL)



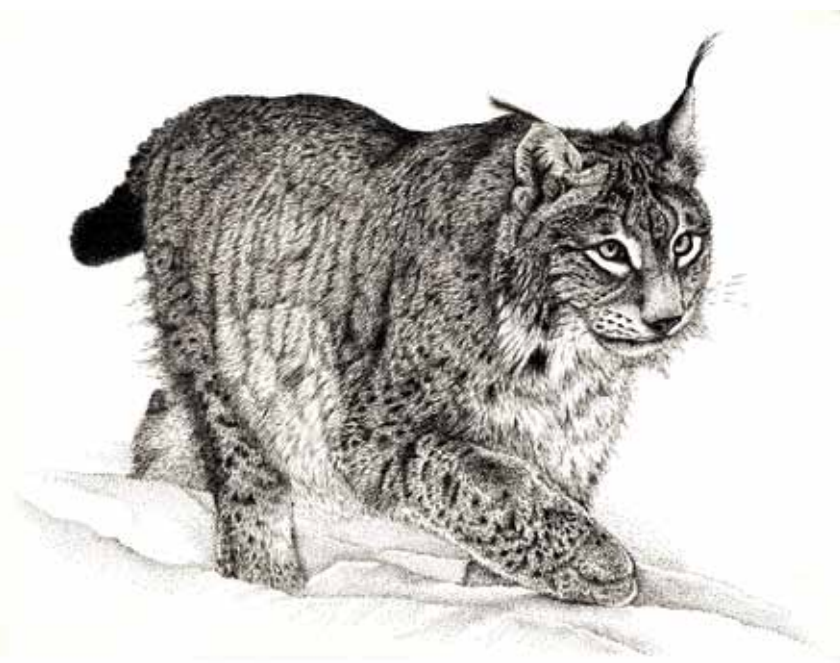
Le Lynx



Photo : Denis et Ludovic CLAUDE

Le lynx était déjà présent en Europe à l'époque des grandes glaciations. Il a inspiré aux hommes de l'âge de pierre des peintures et des gravures, comme en témoignent les représentations de son ancêtre dans la grotte de Lascaux. Aujourd'hui, des programmes de réintroduction tentent de lui rendre sa place. Certains « premiers écologistes » - autoproclamés - ne supportent pas la concurrence de ce magnifique prédateur et le font savoir à coup de fusil.

La plupart des lynx retrouvés morts sont en effet abattus par des personnes qui n'hésitent pas à tirer sur cet animal protégé. A titre de mauvais exemple, le Président de l'association de chasse des Molunes (Jura) a été condamné en 2011 pour avoir tué un lynx durant une « partie » de chasse.



Dessin : Catherine BERNARDIN



Le grand Cormoran



Photo : Patrick MAISON

Souvenez-vous : l'arrêté du préfet des Vosges concernant les tirs de cormorans, pris le 6 septembre 2017 a été suspendu le 20 septembre 2017. Cet arrêté a été définitivement annulé le 18 juin 2019. En audience, le Rapporteur public a rappelé, à juste titre, que **c'est la qualité du milieu de vie qui détermine la quantité de poissons (sous-entendu, les prédateurs ne sont pas responsables de la disparition des espèces).**



Photo : Patrick MAISON



La préservation des milieux naturels

Le dossier du Blanchiduc

Les anti-Blanchiduc appellent à la mobilisation

Le collectif "Rivières propres" a réuni une bonne centaine de personnes à Saint-Amé, dans une commune où seraient rejetés les déchets provenant du "tuyau de la honte".

REMIREMONT. - La réunion d'information a débuté par un rappel historique dressé par Jean-François Fleck : *"Depuis le début que nous réclamons la transparence. On nous avait demandé d'attendre l'enquête publique, or aujourd'hui on se rend compte que cette enquête n'est qu'une parodie de démocratie à laquelle très peu de personnes prennent part"*, a-t-il lancé. Dans la salle, élus, pêcheurs, défenseurs de la nature sont attentifs. Rares sont ceux qui avouent être pour le projet, un seul ose le clamer. Bien vite son intervention donne lieu aux débats parfois très animés, mais toujours très corrects. Claude Maurice, "d'Oiseaux Nature", connaît parfaitement le dossier, c'est lui qui en grande partie va mener la soirée. En expliquant tous les risques encourus par la mise en place du Blanchiduc : pollution de la Moselotte, de la Cleurie, épandage des boues, donc pollution des nappes phréatiques... il appelle bien vite à la mobilisation générale.

Président de la société de pêche de Remiremont, Jean-Pierre Gand, abonde en son sens : *"On oblige les communes à investir dans des stations d'épuration coûteuses alors que les industriels sont autorisés à polluer avec ce 'tuyau de la honte' financé à*



Diverses actions vont être menées auprès des tribunaux, tandis que le collectif appelle à une forte mobilisation.

hauteur de 90% par le contribuable. Il ne doit pas y avoir deux poids deux mesures."

C'est par des diapositives réalisées par M. Côme et par des prélèvements d'eau que sont faites les preuves du péril et des risques encourus. Deux

bocaux sont présentés à la salle, l'un contient une eau claire prélevée le jour même dans la Moselotte, l'autre est rempli d'un liquide trouble et nauséabond provenant de la Cleurie au Beillard près des rejets des blanchiments. Eloquent !

Tous mobilisés

Diverses actions vont être menées auprès des tribunaux (voir L.E. du 21), tandis que le collectif appelle à une forte mobilisation. *"Seul moyen de faire contrepoids face aux pouvoirs publics et ce avant la fin de l'enquête publique"*, lance M. Maurice.

De nombreuses idées d'action sont lancées : lettres individuelles au préfet, aux maires, opération escargot, marche populaire, pancartes... Rien n'a été officiellement arrêté. Pourtant, "les contre le Blanchiduc" existent en nombre si on se fie au nombre de coupons renvoyés par ces derniers à Jean-Pierre Gand suite à la distribution de tracts menée il y a seulement quelques

jours. Un grand cahier, les regroupant, fera poids en haut lieu.

D'autres risques ont été évoqués par M. Villaume, vice-président de l'association de sauvegarde des vallées et la protection des pollutions (ASVPP). *"Il y a risque d'assèchement de la tourbière 'Morte Femme', surtout en été, mais aussi risque de déclassement de la Moselotte si aucun effort de déphosphatation n'est fait. Il y a des rejets d'ammoniaque et de phosphore auxquels jusqu'alors nul n'a fait allusion"*, a-t-il lancé.

Une fois de plus, l'enquête publique est montrée du doigt : *"Toutes les possibilités n'ont pas été étudiées. Il y avait d'autres solutions, à savoir déjà commencer à traiter sur place. Trop de questions restent sans réponses. Cette enquête est bâclée. Il faut réagir et vite, tous ensemble."*

Le collectif semble avoir été entendu. Le dialogue est ouvert.

Martine DIDIER



Des arguments qui s'avèrent éloquentes pour les anti-Blanchiduc.



La nappe d'eau des grès du Trias (GTI) sur le secteur de Vittel

La multinationale Nestlé pompe l'eau de la nappe d'eau des Grès du Trias (GTI), nappe qui sert aussi à alimenter les habitants en eau potable. Nestlé Waters exporte une partie de l'eau pompée grâce à l'appui des pouvoirs publics et d'une grande partie des élu.e.s. Le niveau de la nappe baisse dangereusement. La solution trouvée par la Commission Locale de l'Eau (CLE), du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE GTI), pour faire engranger toujours plus de profits à Nestlé Waters : des transferts d'eau en provenance de nappes d'autres communes grâce à de grosses canalisations (pipelines) !

Ce pillage est une aberration économique et sociale, mais aussi, et en cette période de réchauffement climatique et de sécheresse une aberration écologique : aucune mesure sérieuse d'impact environnemental n'a été réalisée ! Quid des eaux de surface, de la préservation des cours d'eau et du cycle de l'eau ? Siphonner l'eau par-dessous, c'est assécher les milieux humides de surface ! Et l'eau, c'est la base de la vie, c'est pourquoi Oiseaux-Nature s'est engagée dans un collectif d'associations siégeant à la CLE pour alerter et proposer des solutions.

Fin 2019, après quatre années de lutte du Collectif Eau 88 (dont Oiseaux-Nature est membre), le projet des forages dans les GTI sud-est est enfin abandonné !



Extrait de Vosges Matin du 11/02/2016



La préservation des haies

Les haies sauvages, une biodiversité à préserver

C'est sous le soleil de ce samedi que des curieux de nature, un public familial, ont participé à une sortie nature de découverte des haies sauvages au Val-d'Ajol.

Guidés par Vincent Étienne de l'association de défense de la nature, Oiseaux-Nature, les jeunes participants et leurs parents se sont rendus à La Croisette, un des quarante-cinq hameaux de la commune ajolaise.

Ce secteur agricole, où le pâturage domine présente une belle mosaïque de haies diversifiées et encore préservées.

Le long des chemins, suivant les clôtures, aubépines, sureaux, alisiers, érables, noisetiers, cerisiers, viornes, charmes, bourdaines, lierres et ronces s'enchevêtrent pour offrir le gîte et le couvert à une

grande diversité d'animaux : coccinelles, abeilles et bourdons profitent des fleurs toute l'année. Les oiseaux y cachent leurs nids et profitent des insectes et des fruits en abondance.

Renards, fouines, martres, chevreuils, lièvres et blaireaux s'y cachent et les longent pour passer incognito.

Munis d'un crayon et d'un petit carnet d'explorateurs, les enfants et leurs parents ont pu observer, identifier nombre de ses habitants pendant leur balade.

Milieus de vie hautement utiles pour l'homme

Les haies brisent les vents et abritent les cultures, les prairies et les maisons.

Elles offrent un abri pour le bétail. De plus, lors des fortes pluies, le couvert arbustif avec

son réseau de racines garde l'eau et retient les sols dans les pentes.

Pour l'homme, ce sont également des ressources de bois de chauffage non négligeable (charme, frêne).

Enfin, chacun peut y cueillir

des petits fruits qui font la joie gustative des petits et des grands.

Malheureusement, encore aujourd'hui, souvent des haies et des bosquets sont détruits au profit de champs de maïs...



Vincent Etienne a expliqué l'intérêt de la biodiversité aux parents et aux enfants.

Quelques petits arbustes suffisent

Lors de la sortie nature, les participants se sont demandés comment ils pouvaient favoriser la biodiversité ? « Pour venir en aide à notre biodiversité dont on ne cesse d'annoncer sa raréfaction, les propriétaires de jardins et de vergers peuvent favoriser la création d'une haie. Quelques petits arbustes suffisent sur quelques mètres. Il est préférable de planter des essences locales et robustes comme le noisetier, le sureau, le houx, le charme, la bourdaine, le cornouiller ou l'aubépine et le prunellier. Cette diversité offre tout au long de l'année des fleurs pour les abeilles, des fruits pour les oiseaux et pour nous, les humains ! », a expliqué Vincent Etienne.

■ Plus d'informations sur la nature et les prochaines sorties nature sur : www.association-oiseaux-nature.com

Sortie animée par Vincent ETIENNE

La haie crée un maillage qui dynamise le paysage et lui donne toute sa signification. Quoi de plus triste pour la biodiversité et le regard que de vastes étendues de cultures semées ?

La haie joue plusieurs rôles primordiaux, notamment au niveau de l'eau, du vent, du sol... Elle favorise une importante diversité biologique grâce aux microclimats qu'elle engendre (zones d'ombre, de lumière, d'humidité...). Sous la haie et à proximité, le sol est meuble, riche en humus. **En cas de pluie, son pouvoir absorbant est très important.** La haie maintient une humidité plus ou moins constante, favorable au développement de la flore et de la faune sans oublier sa fonction « **brise vent** » : en fonction de sa composition, elle a la particularité de freiner le vent jusqu'à plus de 40 % de sa vitesse, et ce sur une distance dix fois supérieure à la hauteur de la haie ! Cette action est très importante pour l'écosystème puisqu'elle réduit l'érosion éolienne et l'évaporation du sol.



Pourquoi préserver les milieux ?...

Les éléments de réponse se trouvent en partie dans les photos qui suivent... Pas de milieux préservés : pas de vie, donc pas d'orchidées, pas de papillons... Pas de beauté !



**Orchis blanc (*Dactylorhiza maculata - pseudorchis albida*)
et Dactylorhize de mai (*Dactylorhiza majalis*)** - (Photos : Nicolas HELITAS)



Photo : Patrick MAISON



Quelques papillons...

(Photos : Nicolas HELITAS)



Le Flambé (*Iphiclides podalirius*)



Le Cuivré écarlate (*Lycaena hippothoe*)



Le Paon du Jour (*Inachis Io*)

Préserver les milieux, c'est aussi agir devant les tribunaux pour obtenir gain de cause

E.R. 5.06.91

TRIBUNAL

La nature gagne son procès

Les Filatures et Tissages de Saulxures doivent payer des dommages et intérêts à « Oiseaux-Nature » suite à un assèchement de la Moselotte.

Le délibéré a été rendu lundi par le tribunal d'instance de Remiremont: l'action intentée par l'association « Oiseaux-Nature 88 » contre les FTS de Saulxures-sur-Moselotte a enfin abouti. L'affaire avait été plaidée le 15 janvier.

Les faits remontent quant à eux au 17 novembre 1988. Le débit de la Moselotte était tombé en dessous de son seuil minimum (160 l par seconde): une turbine des FTS était en cause. Faune et flore avaient eu à souffrir de cet assèchement de la rivière. « Oiseaux Nature 88 » avait estimé de son devoir de réagir, arguant que le PDG des Filatures n'avait pas respecté la loi en ne prenant pas les précautions nécessaires.

A la barre du tribunal d'instance de Remiremont, Eric Bombal, membre de la commission « justice » d'« Oiseaux-Nature » avait fait la synthèse du dossier établi à l'encontre de M. François Vandamme, PDG des Filatures et Tissages de Saulxures.

Intervenant au nom des FTS, Me Pascal Knittel avait quant à lui plaidé l'irrecevabilité de la demande. Un de ses arguments: la turbine n'était pas propriété du PDG mais des FTS. De plus, il ne pouvait s'agir que d'un préjudice moral et non matériel.

Or, par délibéré rendu le 3 juin, le tribunal « rejette l'exception d'irrecevabilité tirée du défaut de qualité du défendeur ». Est par contre considérée comme recevable l'action intentée par « Oiseaux-Nature »: « les FTS sont jugés responsables des dommages subis par l'association du fait de l'insuffisance de débit constatée dans la rivière La Moselotte, au lieu-dit « La Médelle » sur la commune de Saulxures le 17 novembre 1988 ».

En réparation, le tribunal condamne FTS à payer à « Oiseaux-Nature » 3.000 F de dommages et intérêts pour son préjudice moral, ainsi que 800 F pour frais de procédure.

Vigilance

Les grenouilles victimes des braconniers

On assiste actuellement à une recrudescence du braconnage de grenouilles ! Un désastre selon l'association Oiseaux-Nature. Une affaire est sur le bureau du procureur de la République d'Epinal.

EPINAL - La chasse aux grenouilles semble être à la mode. Le problème, c'est que la période d'autorisation n'est pas pour tout de suite.

Car il existe en la matière une réglementation très stricte, bien souvent oubliée, ignorée ou bafouée par les amateurs de cuisses de batraciens, et ceux qui en font le commerce !

« En fait, explique Claude Maurice, de l'association Oiseaux-Nature, seules la grenouille rousse et la grenouille verte sont susceptibles d'être pêchées, dans une période allant grosso-modo de mai à septembre. Toutes les autres espèces sont protégées, ce qui signifie qu'il est formellement interdit de les pêcher, à quelque période que ce soit ».

Actuellement pourtant, infractions et délits (passibles du tribunal correctionnel) se multiplient. Des cas sont signalés dans les secteurs de Raon-l'Étape, Celles-sur-Plaine ou La Bresse par les gendarmes, gardes-champêtres et autres gardes du Conseil supérieur de la pêche, de l'Office national de la chasse ou de l'Office des forêts... Une affaire est même actuellement sur le bureau du procureur de la République à Epinal et passera prochainement en justice...

Grande vulnérabilité

Il faut dire qu'à cette époque, les grenouilles ont tendance à montrer de nouveau le bout de leur nez. Surtout les rousses, qui sont en période

de ponte. *« D'ordinaire, elles ne sont pas aquatiques, sauf à cette période où elles se rapprochent des sites de reproduction, préférant les eaux propres, calmes et peu profondes. Autant dire qu'elles sont extraordinairement vulnérables »*, explique Claude Maurice.

La mare pédagogique d'Oiseaux-Nature, à Xertigny, accueille régulièrement des classes du collège local et d'ailleurs. C'était encore le cas hier après-midi. Une passionnante leçon de choses dont l'œuvre pédagogique ne demande qu'à s'exporter dans les familles.

« C'est une hérésie d'aller à la chasse aux grenouilles, insiste Claude Maurice. C'est tout d'abord contraire au bon sens parce que les grenouilles sortent d'hibernation, très maigres et vulnérables. Ensuite, il faut savoir que la biomasse formée par les têtards en début de saison est essentielle à l'alimentation de tout un cortège de prédateurs (tritons alpestres et palmés, larves de libellules, loches, chabots... ».

Le responsable d'Oiseaux-Nature est d'autant plus inquiet que les espèces en question se portent déjà mal, car les atteintes aux milieux humides sont nombreuses. Il craint en outre que le secteur montagne, où les batraciens étaient encore assez préservés, perde sa particularité.

Oiseaux-nature, en tout cas, a prévenu : l'association se portera partie civile partout où elle le pourra !

Olivier KOPF



A cette période, les grenouilles sont vulnérables.



La sensibilisation des adultes passe par celle de leurs enfants (photos Patrick GLESS).



La mare pédagogique d'Oiseaux-Nature, à Xertigny, accueille régulièrement des groupes de collégiens. C'était le cas hier après-midi.



Information et sensibilisation du grand public

Le plan d'eau de Remiremont

□ nature

Jeune 92 Remiremont

Quand les oiseaux nagent...

Le plan d'eau sera bientôt envahi par les touristes, les pêcheurs, les nageurs. Entre autres. En ce moment, ce sont les canards qui élisent domicile en dansant sur la vaste étendue du "lit d'eau". A sauvegarder.

La section de l'association "Oiseaux Nature" de Remiremont effectuait hier une petite visite de connaissances et de reconnaissance des bacs sur le plan d'eau. Entouré de quelques parents d'élèves et de leurs enfants scolarisés à l'école du Syndicat, Jean-Louis Hans avait employé les grands moyens pour cette

première sortie sur le terrain organisée par l'association.

"Nous faisons généralement une à deux sorties par saison pour montrer aux enfants la variété des espèces animales et végétales car la sensibilisation au respect de la nature et de la vie sauvage passe par la connaissance. On ne peut protéger sans connaître" affirme Jean-Louis Hans.

Et de cette manière, à une bonne centaine de mètres des oiseaux présents sur le plan d'eau, l'association avait installé deux longues vues, de telle sorte à mieux percevoir les habitudes et modes de vie des canards, sans pour autant les déranger.

La Sibérie des Vosges

Tout à tour, les enfants, intrigués mais passionnés et loin d'être palmés, faisaient la découverte de la faune et la flore de ce biotope unique en son genre entre Remiremont et Saint-Etienne.

Et des noms d'oiseaux, ils en auront entendus, les jeunes de l'école de Nol. Car outre la présence presque normale du colvert mâle ou femelle et du foulque macroule qui n'a d'égal dans le domaine de la plongée que le grèbe huppé qui se nourrit, lui, de poissons sous l'eau, les jeunes se sont penchés de plus près sur le fuligule milouin, autre oiseau visible sur le plan d'eau durant tout l'hiver avant que ces derniers ne retournent sur leurs sites privilégiés de nidification.

Mais là où l'intérêt devient plus original, c'est sans

conteste l'observation d'espèces rares à Remiremont. S'étalant sur deux ans, certaines études ont en effet montré la présence de trois fuligules milouinans qui sont des canards marins que l'on observe habituellement sur le littoral de la mer du Nord ou du côté de la Manche.

Formidable réserve

Rares sont de surcroît leur présence à l'intérieur des terres d'où la nécessité de protéger et d'aménager une partie du plan d'eau réservée à ces espèces qui, mêlées aux macreuses brunes et au harle bicolore que l'on trouve, eux, dans des nichées nordiques

et de Sibérie, font du "lit d'eau" une formidable réserve en puissance.

"Oiseaux Nature" qui s'attache à effectuer de nombreux relevés avant de les confier à la ligue lorraine pour la Protection des Oiseaux dont l'organisation au plan national, est sous la responsabilité d'Alain Bougrain-Dubourg, souhaiterait qu'une roselière soit aménagée dans un endroit calme et non utilisé par les futurs usagers de l'étang.

"Il faudrait laisser la végétation s'installer en certains endroits afin de favoriser l'implantation de certaines espèces telles que la poule



Le "lit d'eau" de Remiremont ou la petite Sibérie des Vosges...

d'eau ou le grèbe castagneux" lance Jean-Louis Hans.

La municipalité de Remiremont, informée récemment d'un projet qui est loin de balmer de l'air, verra ce qui pourra être fait en ce sens.

Dossier à suivre en tous cas.

O.J.
Pour tous renseignements complémentaires, contacter l'association à l'Impasse du Shareau au Syndicat, tél. 29.24.63.09.



Jean-Louis Hans : "Aménager une zone pour la sauvegarde du site".



Instituteurs, parents d'élèves et enfants armés de longues vues pour découvrir la faune et la flore locales.

Le Plan d'eau de Remiremont

LES FORGES

Les dangers des pesticides avec Oiseaux-Nature

L'association Oiseaux-Nature et la municipalité des Forges ont proposé une conférence

informative sur les pesticides, leur innocuité apparente et leur dangerosité



Le public était nombreux pour cette conférence informative sur les pesticides.

avérée.

Devant près de 50 personnes installées à la salle des fêtes, Claude Maurice, Patrick Maison et Yannick Nardin ont détaillé, vidéo et photographes à l'appui, les méfaits locaux des pesticides sur les jardins, les cultures, la faune, la flore, les cours d'eau... Mais aussi les études alarmantes menées à travers le monde où une prise de conscience commence à se développer de manière constante depuis un certain temps déjà.

Avec des exemples simples et facilement vérifiables par les spectateurs comme la rarefaction des grenouilles, des hérissons, de certains papillons, de l'alouette des

champs, Claude Maurice a mis en évidence les liens existants entre les pesticides et les modifications constatées dans la nature vosgienne. Il a évoqué aussi l'état alarmant de la rivière La Cleurtie, le cours d'eau le plus pollué de Lorraine. De manière plus générale, il s'est insurgé contre le terme trompeur employé par les fabricants qui parlent de produits phytosanitaires pour désigner, entre autres, les pesticides. Pour lui, ce mot « phytosanitaire » qui évoque les soins donnés aux plantes, est utilisé de manière détournée pour englober des produits, des cocktails nocifs capables de tuer toute végétation.

Pour les responsables de

l'association « Oiseaux-Nature », la lutte contre les OGM et contre l'utilisation massive des pesticides est intimement liée mais il faut aussi sensibiliser à un échelon beaucoup plus local car les pesticides sont parfois utilisés de manière inconsciente et irraisonnable par des particuliers ou des collectivités. Claude Maurice a salué les efforts faits dans de nombreuses communes vosgiennes, qui, si elles desherbent le font de manière naturelle. Un constat renforcé par le témoignage de Daniel Midon, maire des Forges, qui en souhaitant la bienvenue à l'association et aux participants, a confirmé que sa commune n'utilisait plus de dés-herbant.

Conférence aux Forges



LE VAL-D'AJOL Milieu naturel

2 mai 2019

Les tritons bien au rendez-vous de la visite



Étienne Vincent, bénévole de l'association Oiseaux Nature, montre aux enfants un triton alpestre habitant la mare des Tanchottes.

Bénévole au sein de l'association Oiseaux Nature, Étienne Vincent a fait découvrir à une vingtaine de personnes plusieurs races de tritons à l'étang des Tanchottes au Val-d'Ajol. Les visiteurs ont pu mesurer la richesse de la biodiversité.

Une vingtaine de personnes dont huit enfants sont venus découvrir, samedi après-midi, le petit peuple des mares dans la forêt d'Hérival. Équipés de bottes et de cirés, ils ont suivi Étienne Vincent, bénévole au sein de l'association Oiseaux Nature, jusqu'à

l'étang des Tanchottes, où des sources apportent une eau particulièrement cristalline.

Des observations très faciles

Les enfants se sont extasiés devant plusieurs races de tritons : le triton palmé et le triton alpestre. Ils ont également observé une larve de salamandre tachetée qui apprécie particulièrement la pureté de ces anciens bassins piscicoles de l'abbaye d'Hérival. Étienne Vincent leur a montré des larves de libellules qui ont la particularité de se déplacer « à réaction » en expulsant de l'eau par le bout de leur abdomen.

Les participants ont pu me-

surer la richesse de la biodiversité de ces bassins. Un grand nombre d'espèces animales et végétales se partagent ces quelques mètres carrés d'eau. C'est une des raisons de l'urgence de la préservation des zones humides comme les mares, les tourbières et les prés humides qui sont menacés par la pollution, le drainage, le comblement des mares ou le braconnage des grenouilles.

Étienne Vincent propose une prochaine sortie au Val-d'Ajol avec une initiation à la reconnaissance des oiseaux communs, le samedi 18 mai, à 14 h, devant la mairie du Val-d'Ajol.

Sortie sur le thème des batraciens animée par Vincent



Des nids artificiels pour aider les hirondelles

Quatorze enfants de l'école publique ont fabriqué des nids pour les hirondelles dans le cadre des Nouvelles activités périscolaires. Ils ont été aidés par Vincent Étienne de l'association Oiseaux-Nature.

Dans le cadre des nouvelles activités pédagogiques (NAP), quatorze élèves de l'école publique du Val-d'Ajol ont participé à une action concrète de protection de la nature.

Encadrés par Vincent Étienne, bénévole de l'association Oiseaux-Nature, les enfants ont façonné des nids d'hirondelles en plâtre. En effet, les hirondelles, symbole de l'arrivée du printemps, sont de plus en plus menacées de disparition : « Les comptages estimés en France montrant

un recul depuis 1989 de 41 % du nombre d'hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) et de 12 % pour l'hirondelle rustique (*Hirundo rustica*). Ces oiseaux migrateurs reviennent au printemps après avoir hiverné en Afrique subsaharienne. On évalue ce déclin dans les cinquante dernières années à une division par deux des effectifs ! L'agriculture intensive et les insecticides épandus dans les champs ou les jardins qui tuent ou contaminent les insectes dont se nourrissent en vol les hirondelles, la disparition des édifi-

ces ouverts en campagne. Mais surtout la destruction, parfois intentionnelle de leur nid, quand les fientes salissent les façades. Enfin ces migrants africains sont également perturbés par le changement climatique en cours : coups de froid, fortes pluies, sécheresses. Les hirondelles sont protégées par la loi française de 1976 et la directive européenne oiseaux 79-409. Il est donc interdit de détruire leurs nids, leurs œufs et leurs poussins. »

Une action concrète qui a enthousiasmé les enfants

Pour venir en aide à cet oiseau parmi les plus connus du grand public, des organismes comme l'association vosgienne Oiseaux-Nature, façonnent, vendent, installent depuis de nombreuses années des nids artificiels : « Les bénéfices sont multiples : les nids sont plus solides que les nids naturels bâtis à partir de la terre gréseuse de l'Est vosgien qui contient trop de sable et peu d'argile. Lors de l'installation de ces nichoirs artificiels avec des planches dessus, derrière et surtout sous les nids, cela empêche les chutes de fientes qui salissent les façades », explique Vincent Étienne.

Une action concrète qui a ravi les enfants. Tout le monde s'y est mis. Préparation du plâtre, protection de la planche de moulage, protection des moules en plâtre par du plastique, façonnage et démoulage. Une après-midi bien remplie pour les écoliers.



Les quatorze élèves participants aux NAP ont mis les mains dans la préparation du plâtre.



Installation des moules en plâtre sous l'œil vigilant de Vincent Étienne (en arrière-plan à gauche).

Plus de trente ans d'action

Basée à Xertigny, l'association Oiseaux-Nature rassemble scientifiques, passionnés de nature et citoyens motivés par la protection de la nature vosgiennes. Outre la sensibilisation et l'information du public par des animations (nuit de la chouette, exposition renard, nids d'hirondelles...), des sorties nature, la publication du Troglô, Oiseaux-Nature œuvre chaque jour pour la nature. Les bénévoles réalisent des études et des suivis d'espèces (oiseaux, blaireau, batraciens...), conseillent les mairies, les collectivités, les particuliers (pose de nichoirs, plantation de haie, creusement d'une mare, actions pour la biodiversité, protection de bâtiments (fouine)...). Les bénévoles, adhérents et sympathisants sont surtout une vigie de la nature à l'affût des dégradations, des pollutions, des captures ou destructions d'espèces menacées sur le département.

Plus d'informations et prochaines sorties nature sur <http://association-oiseaux-nature.wifeo.com/accueil.php>



Atelier de fabrication et pose de nichoirs avec les enfants, stand de l'association



VERT NATURE

Ça va jaser

Dans les arbres du département, la mode est à la huppe et à la queue jaune. Le jaseur boréal, oiseau venu du froid, s'installe dans nos contrées le temps d'un hiver.

Dans le livre d'ornithologie posé sur la table, une gravure dépeint un oiseau aux ailes bariolées de blanc, de rouge et de noir, perché sur une branche de sapin.

Sa huppe lui confère un air guindé qui tranche avec sa queue jaune vif. « Voilà un jaseur boréal », pointe Claude Maurice, d'Oiseaux Nature. Miniaturisé pour les besoins de la mise en page,

l'oiseau mesure en réalité quelque 18 cm, la taille d'un étourneau. Il niche dans les régions bordant le cercle polaire arctique, en Norvège, en Suède, en Finlande et en Russie. « L'hiver, il migre vers le Sud pour s'installer en Pologne », explique Claude Maurice.

Normalement. Car la nature a ses mystères et le jaseur boréal change parfois de ré-

sidence hivernale, selon une fréquence qui laisse parfois les plus pointus des ornithologues. Cette année, l'oiseau semble avoir choisi l'Est de la France pour oublier quelques mois le grand froid de la forêt boréale.

Aperçu à plusieurs reprises ces dernières semaines sur le versant alsacien du massif, il a sans doute déjà franchi les chaumes, même si sa présence n'a pas encore été signalée côté vosgien. « Comparé aux Alsaciens, nous manquons cruellement d'observateurs », souligne Claude Maurice, persuadé que d'autres jaseurs vont arriver en masse dans les jours qui viennent.

Poussés par un manque de nourriture dans leur lieu de migration habituel ? Ou par une surpopulation consécutive à plusieurs années de bonne reproduction ? Les spécialistes n'ont aucune certitude. « Dans le passé, ces migrations imprévisibles inquiétaient la population. L'arrivée de jaseurs boréals était interprétée comme un mauvais présage, un signe annonciateur de malheur, de guerre, de peste ou de grand froid », souligne Claude Maurice. Dans le département, la dernière migration

de « l'oiseau de malheur », qui n'a engendré nul cataclysme, remonte à 18 ans. « J'en avais observé plus d'une cinquantaine à Hadol. C'était déjà le début du printemps, les mâles avaient revêtu leur plumage nuptial. Un vrai bonheur », se souvient l'ornithologue, qui assure que des milliers d'oiseaux peuvent à nouveau débouler d'un jour à l'autre, dans les parcs des villes comme à la campagne.

Peu farouche

L'oiseau, qui se nourrit de baies de sorbiers, d'alisiers, de lierre ou de viorne, est facilement repérable. Il ne fuit pas lorsqu'on l'approche, et pour cause : vivant dans des zones désertiques, il ne connaît pas l'homme.

« Avec un groupe d'ornithologues, j'ai observé un groupe de six jaseurs boréals ce week-end près de Mulhouse. Initialement perchés dans un arbre, ils sont venus manger des baies à deux ou trois mètres de nous », raconte Claude Maurice. Pour renouveler ce genre d'observation dans les Vosges et les jours qui viennent, il ira se balader autour de sa commune de Raon-aux-Bois, certain que la neige tombée



Claude Maurice, qui a observé l'oiseau ce week-end en Alsace, l'attend de pied ferme dans les Vosges.

sur le massif va refouler les oiseaux vers la plaine. L'œil aux aguets, l'oreille à l'affût d'un sifflement roulé, il compte bien ne pas attendre 18 années supplémentaire pour apercevoir à nouveau celui qui, dans les cercles ornithologiques, fait tant jaser.

Maxence ALIBERT



Le jaseur boréal n'avait pas migré dans le département depuis 18 ans.



Le Jaseur boréal, un visiteur occasionnel très attendu ! (Photo : Patrick MAISON)



Revue de presse (pêle-mêle !)

1^{ère} Assemblée Générale d'Ois-Nat en 1981 !

« LA LIBERTÉ DE L'EST »

Remiremont

Association «Oiseaux-Nature 88»

Première réunion réussie



■ Claude MAURICE
l'animateur de
«Oiseaux-Nature 88»



■ Près d'une centaine de personnes : un succès

Les oiseaux sont en grand danger et nul des quelque cent personnes qui, samedi soir, aux Grands Jardins, assistaient à la réunion organisée par l'association « Oiseaux-Nature 88 » ne peut plus l'ignorer. Trois orateurs... un film et une projection de diapositives ont en effet permis à chacun de prendre conscience du drame (le mot n'est pas trop fort) qui se déroule dans la natu-

re. Des espèces diminuent d'une façon alarmante, d'autres ont déjà pratiquement disparu...

Conseiller biologiste régional, Daniel Beguin a parfaitement situé le problème, s'élevant contre la demande faite par les chasseurs de pouvoir « tirer » des espèces de rapaces encore protégées telle la buse variable.

Henri Jenn, lui, a su faire comprendre les conséquences

désastreuses qui résultent des méthodes modernes d'exploitation de la terre ou de la forêt. L'emploi des produits chimiques, la suppression des haies par le remembrement, l'amputation des couverts, l'utilisation des machines aveuglément dévastatrices... tout cela concourt à causer d'irréparables dommages parmi la « gent ailée ». Or, les oiseaux sont utiles à bien des titres, on le sait.

Pour en savoir plus sur les oiseaux, un moyen bien simple nous est offert. L'association « Oiseaux-Nature 88 » vient de publier le premier numéro d'une revue trimestrielle qui s'intitule « Le Troglodyte » (3 F le numéro).

On peut s'y abonner au siège au Haut-du-Rang, à Raon-aux-Bois (62-48-60) ou auprès de M. Patrick Sourdou, Basse des Grands-Bois, à Hadol.

Cibulgi de l'Est du 06 avril 81



... Ois-Nat plus que jamais active en 1990 !

VOSGES actualités

« Oiseaux Nature » : dix ans d'une écologie intelligente

« Oiseaux Nature » cache ses amours avec l'environnement au fond d'une « basse » de Xertigny.

11 février 1990



Claude Maurice... une décennie verte

Ils sont « écologes mais pas barjos ». Claude Maurice et les mille trois cent adhérents d'Oiseaux Nature fêtent cette année leur première décennie et ils veulent allumer dix bougies autour de la scierie d'Avin à Xertigny leur futur siège social. Un univers ouvert à la découverte de l'Environnement.

Retour dix ans en arrière. Au départ il n'y avait qu'une poignée d'individus qui se rencontraient au gré de colloques, de promenades, appareils photos en bandoulière à travers le département. Les menaces au niveau de l'environnement les ont fédérés.

Ils se sont retrouvés à huit autour d'un bureau, tout juste de quoi constituer une association loi de 1901 avec président, vice-président, etc.

L'aventure commençait et Claude Maurice en « prenait pour dix ans ».

« Nous avons tout de suite commencé par la formation. Le petit noyau comprenait des techniciens de l'ONF, des enseignants... Un postier, des représentants nous avons essayé de communiquer notre passion à d'autres ».

Le résultat fut rapide, quasiment inespéré : six cents adhérents en 83 huit cents en 85, mille trois cent aujourd'hui c'est dire l'impact. Il faut dire

que dès les prémices « Oiseaux Nature » a su assoir sa popularité en attaquant le problème de la chasse dans le département.

Des actions spectaculaires

Econduits par Jean Laflotte et la Fédération de Chasse Claude Maurice et ses amis sont descendus dans la rue.

« Nous n'avions aucune agressivité contre les chasseurs, nous voulions leur demander de stopper les abus de la chasse et de protéger un certain nombre d'espèces ».

Faute de concertation « Oiseaux Nature » s'est mis de son côté l'opinion publique qui a signé des milliers de pétitions à l'ombre des banderoles et l'action menée de pair avec France Nature Environnement, le Fond d'Intervention pour les Rapaces l'Association Nationale Ornithologique et la Ligue pour la protection des Oiseaux ont abouti à une prise de conscience gouvernementale. Des décrets sont tombés et depuis Huguette Bouchardeau, « Oiseaux nature » siège au Conseil Départemental de la Chasse et s'y fait entendre.

« Nous avons aussi appris à être écoutés par les tribunaux » ajoute Claude Maurice. Faute de fonds pour s'offrir les services d'un avocat

les animateurs sont allés eux-même plaider pour obtenir le respect des lois de 76 sur l'environnement et de 84 sur la pêche et la protection des cours d'eau.

Ils y ont obtenu la condamnation et la révocation d'un garde chasse qui avait abattu une grue cendrée des peines contre des chasseurs de chats sauvages en forêt de Darney ou contre une entreprise qui avait pollué la Vologne au xylophène.

Information et éducation

Organisateurs d'une foire à la brocante annuelle, présents sur tous les marchés, les foires comme au bord de la route des Crêtes durant deux mois d'été bénévoles et permanent d'Oiseaux Nature sont à tous les carrefours de l'information.

Yannick Driano le permanent et Jean-Jacques Vantilcke, l'objecteur de conscience qui « fait son temps » sous le manteau vert (et non kaki) de la forêt vosgienne multiplient les actions d'information auprès des scolaires, les emmenant lunettes au poing découvrir la faune des bords de Meurthe-et-Moselle.

Récemment ils ont reçu le renfort de Florence Bombal secrétaire de formation qui est arrivée à Xertigny avec

un chèque de 1.000 F. à la main pour organiser un secrétariat. Depuis elle est restée là à assumer toute l'administration. Et puis il y a cette maison, ce centre d'initiation à l'environnement acquis à quelques kilomètres de Xertigny où niche une fouine où se baignent les merles plongeurs ces ruisseaux où boivent chevreuils, renards et sangliers.

C'est le début de la deuxième décennie « d'Oiseaux Nature ». Un symbole pour lequel les adhérents deviennent fournis ou charpentiers.

JC. MIDON



Pour que des jeunes puissent observer les plantes, les animaux, "OISEAUX-NATURE" construit avec votre aide, un centre d'initiation à l'environnement, près de Xertigny.
La nature a besoin de vous !

J'aide "OISEAUX-NATURE"...

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Je verse 50 F 100 F

Autre.....

A retourner à "OISEAUX-NATURE" sclerie d'AVIN- 88220 XERTIGNY



L'objectif: livrer la nature aux enfants



... et encore en 1999, n'en déplaise à nos détracteurs !

ENVIRONNEMENT

Oiseaux-Nature sur tous les fronts

L'association est très préoccupée par le dossier de la dioxine mais poursuit aussi sa mobilisation contre l'UTN et pour la protection des oiseaux.

Jacques Côme, le président d'Oiseaux-Nature a choisi de mettre l'accent sur la disponibilité qu'imposait aujourd'hui la vie de l'association. Une façon de faire un appel du pied aux adhérents, pour les inciter à devenir vraiment actifs. Le tour d'horizon des dossiers suivis ou poussés par l'association devait aussi susciter des vocations.

● **Oiseaux migrateurs** : l'association se mobilise évidemment contre la « loi scélérate » autorisant la chasse des oiseaux au moment de leurs migrations. « La France est le seul pays à avoir pris cette décision contraire à la directive européenne de 1979 ! » L'association peste contre « certains chasseurs qui ne savent même pas distinguer sur quoi il tirent. Même des cigognes noires porteuses de balises argos ont été abattues. » Plus largement, elle s'oppose au « sacrifice de la faune sauvage au moment où elle est la plus fragile. »

Une campagne de pétitions est lancée, qui a déjà réuni 3 à 4.000 signatures. L'objectif serait d'atteindre les 10.000 dans le département. « Même certains chasseurs la signent » paraît-il.

● **Dioxines** : L'intervention d'Andrée Martinez sur le sujet a été très applaudie. Rappelant que « la dioxine est le poison le plus puissant que l'homme ait inventé à ce jour », elle a expliqué la campagne de mesure lancée par l'association grâce aux choux et à un prélèvement dans le lait. Regrettant que soit laissé à la population et à l'association le soin de financer ces études, elle a précisé qu'un nouveau recours était engagé contre l'arrêté autorisant le futur incinérateur de Rambervillers. « Il s'appuie en particuliers sur les insuffi-



Jacques Côme a lancé un appel pour que les adhérents s'investissent davantage dans les dossiers de l'association. Photo Philippe BRIQUELEUR

sances de l'étude d'impact, par exemple en matière de santé publique : rien n'est étudié. » Un incinérateur qui produira « deux milliards de mètres cubes de fumée par an, dans lesquelles on retrouvera pas moins de 100 kg de mercure, autant de cadmium ! On ne se rend pas compte du gigantisme de ce futur incinérateur. Rien que les cendres qui résulteront de son activité représenteront 62.500 tonnes, soit plus que les ordures ménagères actuellement incinérées chaque année à Rambervillers. » Au passage, elle épingle le représentant de la DRIRE ayant évoqué le chiffre de 6.250 tonnes devant le comité d'hygiène, « oubliant ainsi un zéro. »

● **Unité touristique nouvelle** : Catherine Poirot regrette que « le dossier traîne depuis quatre ans. Si bien que les promoteurs de l'UTN ont pu engager des travaux avant que le tribunal ne se prononce sur notre recours. Ils l'ont fait sur la partie acceptée, car pour conserver leur autorisation, ils étaient contraints de débu-

ter les travaux dans les quatre ans. » Elle s'inquiète de la destruction du cirque de Retourner, « l'un des sites les plus précieux du département. » Elle confirme, quand un participant s'étonne : « J'ai appris que le site des Feignes fories visé par l'UTN devait faire partie des secteurs classés Natura 2.000, et qu'il avait été retiré au dernier moment sur l'intervention d'un très haut parlementaire vosgien. »

● **Décharge de Golbey** : elle continue à donner des inquiétudes à l'association qui s'interroge sur la légalité de son exploitation : « Nous avons obtenu en 1996 l'annulation de l'arrêté l'autorisant à fonctionner. La mairie devait, dans les six mois, présenter un dossier de régularisation. Cela fait deux ans et demi, et rien n'a été déposé. »

● **Magasins Généraux** : Andrée Martinez s'inquiète du développement de « silos de 31 mètres de haut », et d'une piste « pour nettoyer les citernes de tous les camions qui voudront, alors que l'on a décapé le terrain de la zone de

Chavelot sur dix mètres d'épaisseur. La nappe phréatique est désormais à un mètre de la surface et on y installe un risque de pollution important. »

● **Cormorans** : l'association estime qu'il ne faut pas exagérer l'apparition de colonies de cormorans continentaux : « L'hiver dernier, lors des comptages, nous avons dénombré au maximum 300 oiseaux. Cette année, 40 oiseaux pourront être abattus au titre de la régulation, qui ne peut se faire que par les gardes assermentés. »

● **Sorties** : 200 personnes ont bénéficié des 31 sorties d'Oiseaux-Nature, avec des fréquentations très diverses. Les castors tiennent le haut de l'affiche. Les sorties de Remiremont, Epinal et des Hautes-Vosges fonctionnent bien. En revanche, le secteur de Saint-Dié et de Neufchâteau semble moins curieux. En 1999, douze sorties sont programmées.

Christophe DOLLET



La Scierie d'Avin à Xertigny, siège de l'association

Les gardiens de l'environnement de Xertigny

Oiseaux-Nature : la vigie verte

Depuis 19 ans, Oiseaux-Nature est installée à la scierie d'Avin. Préservation de la faune, de la flore et pédagogie de la nature sont ses maîtres-mots.



La mare pédagogique fait le bonheur des écoliers et collégiens de Xertigny qui y viennent fréquemment (P.G.).

Depuis une bonne vingtaine d'années, la scierie d'Avin est un haut-lieu départemental de la préservation de la nature.

C'est là en effet, dans cet écrin de verdure, que l'association Oiseaux-Nature a élu domicile. Avec 450 adhérents sur tout le département, l'association présidée par Jacques Côme est devenue un interlocuteur incontournable de tout ce qui touche à l'environnement. Car le travail de terrain entrepris depuis toutes ces années a permis à Oiseaux-Nature de devenir un interlocuteur officiel (bien qu'estampillé "poil à gratter"). Ainsi, les membres sont-ils sollicités depuis plusieurs années pour participer aux différents comités locaux, départementaux voire régionaux traitant du rapport de l'homme avec la nature (chasse-pêche, plan départemental d'élimination des déchets, Natura 2000). En un mot comme en cent, la voix de l'association est de plus en plus entendue, mieux écoutée par les instances officielles.

Mare pédagogique et sorties d'observation

Cette crédibilité, les locaux de la scierie d'Avin (des bénévoles et un permanent effectuant un service civil) l'ont ac-



L'association Oiseaux-Nature a décidé d'emménager à la scierie d'Avin il y a une vingtaine d'années environ : actuellement, elle compte 450 membres.

quise à force de pugnacité, de sérieux et de connaissance du terrain.

Véritable "vigie" de la nature, l'association a multiplié et multiplie encore les actions de sensibilisation (création de zones de non-chasse), les coups de gueule (poursuites

judiciaires contre les pollueurs) ou les animations pédagogiques. A cet égard, la mare pédagogique, juste derrière les locaux de l'ancienne scierie est à n'en pas douter le meilleur trait d'union entre Oiseaux-Nature et les écoliers de Xertigny et des environs.

Un petit biotope très visité (les permanences du dimanche matin au plan d'eau de Remiremont le sont également) qui résume bien l'état esprit d'une telle association : observer, connaître et, le cas échéant, défendre.

03.29.30.16.23.



Il aura fallu beaucoup de temps, de bénévoles, de sueur, mais aussi de bons moments et de bonne humeur partagés pour remettre en état la vieille scierie !



Pêle-mêle de photos...

Le Bec-croisé des sapins (Photos : Jacques VINCENT)



Tarin des aulnes et Bec-croisé des sapins : David et Goliath !



Monsieur à gauche, madame à droite...





A la claire fontaine...

Hirondelles rustiques (Photo : Bertrand KERNEL)



Une marmaille affamée !

Pic noir (Photos : Vincent MUNIER)



Hibou moyen-duc (Photos : Blandine BAUR)



Traquet motteux (Photo : Jacques MARTIN)



Pipit farlouse (Photo : Jacques MARTIN)



Castor d'Europe (Photo : Bertrand KERNEL)



Huppe fasciée (Photo : Bertrand KERNEL)



Grosbec casse-noyaux (Photo : Blandine BAUR)



Pic épeichette (Photo : Vincent MUNIER)



Bulletin d'adhésion à OISEAUX-NATURE

A RETOURNER avec votre règlement à :

OISEAUX-NATURE – 9 rue du Haut du Rang - 88220 RAON-aux-BOIS
(Tél : 03.29.62.48.60 - e-mail : oiseauxnature@free.fr)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél.:

Courriel :

Date :

Cotisation familiale (montant : 30 € + 1€ par membre supplémentaire de la famille) Précisez les prénoms :	€
Cotisation adulte (montant : 30 €)	
Cotisation jeune ou étudiant - de 25 ans (montant : 15 €)	€
Dons	€
Total	€

En adhérant, vous recevrez le Troglo, le bulletin de liaison de l'association.

Vous pouvez choisir de régler, **soit par prélèvement automatique** (dans ce cas remplissez et retournez-nous toute cette page (recto/verso) accompagnée d'un R.I.B), **soit par chèque bancaire ou postal** à l'ordre de OISEAUX-NATURE.

**Votre adhésion et vos dons vous donnent droit à une réduction d'impôts (66% du montant)
- ligne UF de votre déclaration -**



AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

à retourner à OISEAUX-NATURE – 9 rue du Haut du Rang - 88220 RAON-aux-BOIS

N°ICS

FR38ZZZ483938

Oui, je choisis la formule souple et pratique du prélèvement automatique pour régler ma cotisation et mes dons à «Ois Nat» et j'autorise à prélever, une fois par an, le montant correspondant à :

Adhésion + Troglo

SOMME TOTALE À PRÉLEVER :

.....€

Je souhaite aussi faire un don en faveur de la nature et des oiseaux et j'autorise en plus, chaque année, le prélèvement de la somme de :

Don de : 50 € 100 € 200 €€

MERCI de choisir le prélèvement automatique

C'est simple : vous remplissez une seule fois le formulaire, les autres années tout se fera automatiquement !

C'est économique pour vous : les prochaines années, vous n'aurez plus à retourner de documents ni à affranchir de courriers puisque tout se fera automatiquement !

C'est aussi un signe fort : votre accord de prélèvement automatique est pour nous un signe encore plus fort de votre fidélité et de votre confiance dans nos actions.
D'avance merci !

C'est pratique : vous n'oubliez plus de renouveler votre cotisation, ni vos abonnements.

C'est une chance supplémentaire pour les oiseaux et la nature : Ois Nat diminuera sa consommation de papier, ayant beaucoup moins de courriers de relance à imprimer. Ces frais de gestion économisés nous permettront plus d'investissements directs pour la protection des oiseaux et de la nature !

Pour toutes ces raisons, j'opte pour le prélèvement automatique

A **Inscrivez** votre nom, prénom et adresse.

B **Inscrivez** les coordonnées de votre compte.

C **Indiquez** le nom de votre banque ainsi que le nom et l'adresse de votre agence.

D **Datez et signez.**

**N'hésitez pas :
A tout moment, sans frais,
vous pouvez arrêter
votre avis de prélèvement,
simplement en nous
écrivant**

IMPORTANT

- Il est indispensable de joindre à votre envoi votre relevé d'identité bancaire - **RIB**, Postal - **RIP** ou de Caisse d'Épargne - **RICE** (il se trouve dans votre chéquier) pour valider votre accord de prélèvement.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT J'autorise l'Etablissement bancaire teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si ma situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier, O.N.

N°ICS

FR38ZZZ483938

A TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : Prénom :

N° : Rue :

Code postal :

Ville :

B COMPTE À DÉBITER

Etablis.	Code Guichet	N° du compte	Clé R.I.B

D

Date :
Signature obligatoire

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

OISEAUX NATURE
9 rue du Haut du Rang
88220 RAON-aux-BOIS

C NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

(Votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : Rue :

Code postal

Ville :

Loup gris (Photo: Denis et Ludovic CLAUDE)



Ecureuil roux (Photo : Blandine BAUR)



Pic noir (Photo : Vincent MUNIER)



A la prochaine et merci à tous !



La revue qui aime la vie - Editée par l'association OISEAUX-NATURE

Directeur de la publication : Catherine BERNARDIN - Comité de rédaction : les bénévoles d'Oiseaux-Nature

Adresse - Adhésion - Abonnement - Courrier des lecteurs :

Le Troglo, 9 rue du Haut du Rang - 88220 RAON-aux-BOIS

☎ 03-29-30-16-23 - email : oiseauxnature@free.fr

Site Internet : <http://www.association-oiseaux-nature.com>

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2020 - Impression : HOLVECK - Imprimeur - 88700 Rambervillers

Imprimé sur papier FSC Mixte issu de sources responsables

